



Nous vous rappelons que **les feux de toutes natures sont interdits et passibles d'une amende**. D'autres moyens plus écologiques permettent de recycler vos déchets et de limiter les nuisances vis-à-vis de vos voisins :

- La location d'un bac pour le ramassage des déchets verts,
- Le compostage individuel,
- Le dépôt à la déchèterie d'Arleux.

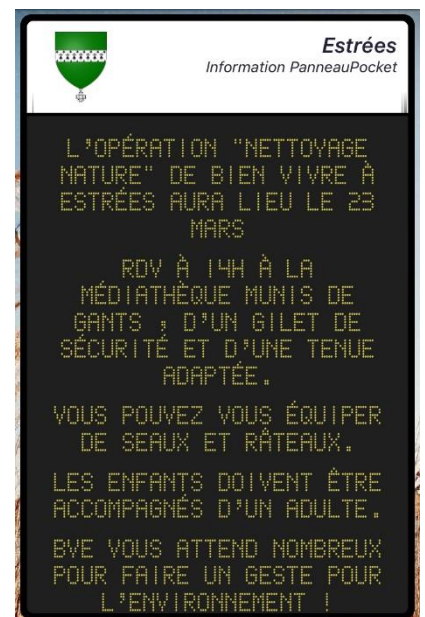
Pour toute information complémentaire, contacter le Point info Déchets au 0800 802 157.

Pensez à votre voisinage !



Pour être prévenu des alertes météo en temps réel, pour avoir un rappel des événements de la commune : une solution : **l'application Panneau Pocket !**

Cette application pour Smartphone est anonyme, gratuite et non-intrusive ! Téléchargez là à partir du magasin de votre smartphone ou scannez le QR code joint. Sélectionnez Estrées dans vos communes préférées et vous recevrez des notifications avec les alertes et les événements !



Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 avril**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr








Mairie d'Estrées
TEL : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Avril 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
16h-19h : Médiathèque		Ramassage des verres 	Ramassage des végétaux 			9h – BVE Médiathèque: Parcours du cœur
8	9	10	11	12	13	14
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des végétaux 		Mairie ouverte 9h15 – 11h45	
Vacances scolaires – Accueil de Loisirs						
15	16	17	18	19	20	21
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des végétaux 			Pâques
Vacances scolaires – Accueil de Loisirs						
22	23	24	25	26	27	28
Lundi de Pâques Féié			Ramassage des végétaux 		Mairie ouverte 9h15 – 11h45	
29	30	NOTES :				
16h-19h : Médiathèque		Encombrants le 3 mai Coupeure d'électricité le 9 mai de 13h à 16h30 sur la commune Changement des fréquences de la TNT le 14 mai Elections européennes le 26 mai				

BVE - Parcours du Cœur

Bien Vivre à Estrées vous propose de participer à une marche dans le cadre du Parcours du cœur de la Fédération Française de Cardiologie, le dimanche 07 avril 2019. Le rendez-vous est fixé à 9h à la médiathèque. Quatre parcours de 6, 8, 10 et 12 km vous seront proposés. Les modalités d'organisation vous seront données en début de marche.

Bien Vivre à Estrées vous offrira une collation à l'issue de la marche. Vous aurez la possibilité de réaliser une prise de tension cardiaque et de faire un don au profit de la Fédération Française de Cardiologie. La participation au Parcours du cœur est gratuite et ouverte à tous.

Centres de Loisirs

Le centre de loisirs ouvrira ses portes pour les vacances d'avril du 8 au 12 avril et du 15 au 19 avril. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles. Vous pouvez les retirer en Mairie, à l'école auprès de Charlotte en garderie et sur le site Internet de la commune. Ils sont à retourner en Mairie avant le 3 avril.

Le thème du centre de loisirs pour les vacances d'avril est « Vacances au fil du temps » pour les enfants de 3 à 14 ans. Grâce à la machine, voyagez à travers le temps avec l'équipe d'animation et découvrez les différentes époques : De la préhistoire à aujourd'hui, en passant par le Moyen-Age. Serez-vous maître de votre futur ? Ne vous y perdez pas ! Au programme :

- histoire, cultures, jeux anciens, découvertes et manipulations à travers les époques
- 1^{ère} semaine :
 - o pour tous : cinéma
 - o pour les 3-7 ans : piscine
 - o pour les 8 ans et plus : Arkéos
- 2^{ème} semaine :
 - o Le Fleury
 - o Epopée Médiévale (Animation N'Joy)

Ecole Thérèse Gras – Inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020

Les inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 se dérouleront tous les lundis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15 ou sur rendez-vous pris au 03 27 89 64 60 à partir du 25 mars et jusqu'au 3 mai.

L'enfant doit être âgé de deux ans révolus au jour de la rentrée et les parents doivent se munir :

- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.
- de l'autorisation d'inscription délivrée par la Mairie (sur présentation du livret de famille).

En cas de changement d'école, du certificat de radiation délivré par l'ancienne école.

ENEDIS – Information coupure d'électricité pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins des clients, ENEDIS nous informe de travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de notre commune le jeudi 9 mai de 13h à 16h30.

Les quartiers concernés sont :

- rue de l'Eglise du numéro 17 au numéro 28
- ruelle des Messes
- rue du Général de Gaulle pour les numéros 52 et 54.

Essaims d'abeilles

Madame DUBRAY et Monsieur GODFROY nous informent qu'ils interviennent gratuitement pour l'enlèvement d'essaims d'abeilles. Vous pouvez les contacter au 06 33 20 79 40.

BIEN VIVRE A ESTREES - CONTACT

Si vous souhaitez contacter Bien Vivre à Estrées pour obtenir des informations sur différents sujets (adhésion, programme d'activités,...), vous pouvez contacter : Philippe LENOIR, 7 rue du Catillon - Tel : 03 27 89 68 38

BVE - ARMADA A ROUEN – Samedi 15 juin 2019

Bien Vivre à Estrées vous propose de visiter l'ARMADA de Rouen le samedi 15 juin 2019. Une note d'information accompagnée du bulletin d'inscription sera distribuée dans les boîtes aux lettres du village fin avril. La date limite des réponses sera le 10 mai 2019. Si vous êtes intéressé par ce voyage, vous pouvez d'ores et déjà le noter sur votre agenda. Nous vous informons que le nombre de places sera limité, avec priorité aux adhérents de Bien Vivre à Estrées.

Changement des fréquences de la TNT

Des réaménagements de la TNT sont en cours depuis 2016 afin de libérer des fréquences pour favoriser le déploiement du très haut débit mobile (4G et à l'avenir la 5G). La 13^{ième} phase concerne les Hauts de France. Elle concerne les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau (pas d'impact pour la réception par l'ADSL, par le satellite ou par le câble).

Les changements auront lieu dans la nuit du 13 au 14 mai 2019. Vous devrez donc effectuer une nouvelle recherche de chaînes sur vos téléviseurs reliés à une antenne râteau le 14 mai matin.

Avant le 14 mai, vous pouvez vérifier si vous êtes impactés par ce changement sur le site recevoirlatnt.fr.

Si après le 14 mai, vous avez des difficultés à recevoir la TNT, l'Etat a mis en place des aides. Toutes les informations sont sur le site Internet www.recevoirlatnt.fr Vous pouvez aussi contacter l'ANFR du lundi au vendredi au 09 70 818 818 (appel non surtaxé)

Communication de BGE Hauts de France – soutien aux entrepreneurs

Vous souhaitez ouvrir un commerce, devenir artisan, vous lancer comme micro-entrepreneur (auto-entrepreneur), créer une entreprise de services ou tester un projet de création d'entreprise ?

L'antenne locale de BGE Hauts de France vous apporte un appui pour monter votre projet et développer votre activité : des conseils, des formations (y compris pour être efficace sur le web), un test en couveuse, la recherche de financements et de partenaires...

Vous avez déjà créé ? Vous y trouverez des solutions pour progresser dans les domaines clés : stratégie commerciale, présence sur le web, gestion, ressources humaines...

Grâce au BGE Club, vous développez également votre réseau au sein d'une communauté de plus de 10 000 chefs d'entreprise de la région.

Contact : www.bge-hautsdefrance.fr